entreprises pour l'environnement

La Lettre

N° 65 • Juillet 2022



Trois questions à

Patrick Pouyanné
Président-Directeur général de TotalEnergies

Comment voyez-vous la transition écologique en cours ?

Ma conviction est double : le monde a besoin de moins d'émissions et plus d'énergie. Au-delà des économies d'énergies que peuvent et doivent réaliser les pays développés, la population mondiale continue de croître et la demande en énergie des pays en développement avec. Par contre, les émissions de gaz à effet de serre doivent baisser le plus vite possible et nous devrons atteindre la neutralité carbone à l'échelle mondiale, à horizon 2050 selon le GIEC.

Cette transition crée de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités. Les usages de l'électricité sont appelés à croître. Nous investissons dans le développement de capacités de production renouvelable et dans les moyens de maîtriser la volatilité des prix en nous intégrant dans la production, le stockage (notamment par batteries) et la commercialisation, par exemple avec les bornes de recharge de véhicules électriques.

La transition repose aussi sur de nouvelles molécules, notamment issues de la biomasse. La seconde génération est plus prometteuse que la première, mais elle ne sera pas la solution unique car les gisements sont physiquement limités. Nous voyons déjà une compétition entre les secteurs consommateurs pour sécuriser leurs approvisionnements.

L'hydrogène vert est un exemple intéressant. Sa production nécessite beaucoup d'énergie décarbonée et d'eau pour les électrolyseurs. Son coût final est cinq fois celui de l'hydrogène actuel, limitant son utilisation à des secteurs à forte valeur ajoutée comme la chimie. Il serait possible de bénéficier d'économies d'échelle en augmentant les volumes, mais cela nécessite en priorité de produire l'électricité décarbonée nécessaire au coût le plus bas.

Pour certains usages, les énergies fossiles, et notamment le gaz, resteront nécessaires. Le gaz est une énergie de transition, complémentaire des renouvelables intermittentes. Les capacités de stockage du CO_2 doivent continuer à se développer, que ce soit de manière industrielle, avec par exemple la réinjection dans d'anciens gisements ou dans des aquifères salins, ou de manière biologique avec la reforestation et la régénération des sols.

Le paradoxe de la transition est que la demande énergétique augmente alors que la préservation du climat impose de réduire la consommation d'énergies fossiles et que l'offre en renouvelables est encore limitée. Pour empêcher l'explosion des prix, il faut agir sur la demande et rendre la transition des consommateurs abordable.

Comment cette transformation se traduit-elle pour TotalEnergies ?

Il faut anticiper, s'engager et avancer ensemble : cette transformation se met en place dans l'ensemble de l'organisation de TotalEnergies et avec nos partenaires, nos clients, nos fournisseurs.

D'abord, dans les projets nouveaux : nous avons investi dans les énergies renouvelables plus de 2 Md€ par an en moyenne ces 5 dernières années, 3 Md€ en 2021 et allons accélérer car notre ambition est d'être dans le top 5 des acteurs mondiaux de l'énergie solaire et éolienne en 2030, en passant de 10 GW de capacités renouvelables aujourd'hui à 35 en 2025 puis 100 en 2030.

Ensuite, dans la transformation de nos actifs industriels. Après Dunkerque et La Mède, nous transformons la raffinerie de Grandpuits. Elle devient une plateforme « zéro pétrole » dédiée à la production de carburants durables pour l'aéronautique (SAF) et au recyclage de plastiques.

Au-delà des actifs physiques, l'entité OneTech regroupe désormais toutes les compétences de recherche et ingénierie du groupe afin de mobiliser les expertises actuelles pour la transition, par exemple celles de l'exploration-production offshore vers le développement de l'éolien marin et le stockage du CO_2, ou celles de la chimie vers la chimie du végétal ou les carburants synthétiques e-fuels. Nous créons des synergies entre les sept énergies produites et commercialisées par TotalEnergies. Cela nous permet d'être très attractifs pour les jeunes.

Enfin, c'est aussi les modes de gestion de la performance qui s'adaptent : les commerciaux ont désormais pour objectif de vendre 30 % de moins de produits pétroliers, pour laisser plus de place à l'électricité et aux renouvelables.

Le 30 mai dernier, vous êtes devenu Président d'EpE à la suite de Jean-Laurent Bonnafé ; quels sont vos motivations et votre projet ?

Depuis 30 ans, EpE anime la réflexion collective du monde économique et accélère l'action des entreprises pour l'environnement. À titre personnel, j'ai pris conscience des enjeux de biodiversité grâce à EpE et notamment l'initiative act4nature qui a fait s'engager 65 dirigeants dès 2018.

Les membres ont défini une nouvelle raison d'être pour EpE : « une seule planète et un monde prospère ». Cela représente un changement de notre mode de développement, vers la circularité et fondé sur de nouveaux partenariats. En ligne avec cette raison d'être, les membres ont construit un programme de travail avec deux projets majeurs. Et je porte ce programme.

D'abord, l'étude ETE 2030 – étape 2030 de la transition écologique – veut répondre à la question « comment fait-on, d'ici 2030, pour tenir les engagements français et européens ? ». Cela contribuera à un récit national de la transition écologique, fondé scientifiquement, appropriable par le monde économique et le grand public.

Ensuite, au-delà des dirigeants et de la stratégie, il faut embarquer l'ensemble de l'entreprise. Pour cela, des groupes de travail rassemblant des responsables des différentes fonctions des entreprises membres vont identifier et déployer les meilleures pratiques existantes au sein des métiers.

Enfin, cette transformation étant collective, nous avons reflété cela en élargissant le Bureau de l'association à de nouveaux dirigeants pour plus de transversalité. La transition écologique concerne tous les secteurs, et nous voulons attirer de nouveaux membres pour renforcer sa dynamique.

édito

30 ans, l'âge des possibles

Après trois ans de mandat qui ont vu le monde financier et économique prendre le virage de la décarbonation et de nombreux membres rejoindre l'association, Jean-Laurent Bonnafé a transmis la présidence d'EpE à Patrick Pouyanné qui s'exprime ci-contre sur la transition de TotalEnergies et sur ses intentions pour l'association.

Ce changement est intervenu à l'occasion des 30 ans d'EpE, célébrés au Palais d'Iéna par une fête rassemblant les membres et leurs parties prenantes ; la cérémonie a aussi été l'occasion de s'interroger sur les perspectives et axes de travail des 30 ans à venir, pour aboutir vers 2050 à « une seule planète et un monde prospère », la nouvelle raison d'être d'EpE.

Claire Tutenuit
Déléguée générale

Question Ouverte

30 ans et après ?

Lundi 30 mai 2022, l'association française des Entreprises pour l'Environnement célébrait ses trente ans. Invité à partager son point de vue d'écologue, Frédéric Denhez, pour qui « prédire c'est se tromper », a offert une mise en perspective de l'environnement.

Selon lui, les trente dernières années furent certes marquées par de nombreux progrès, mais souvent synonymes de forte désindustrialisation et peut-être de délocalisation d'impacts, et conduisant à « une ère d'incertitudes face à un état écologique déprimant, une société sur le fil du rasoir, mais qui jusqu'à présent s'est toujours relevée, une agriculture qui devra changer de modèle dans les dix prochaines années ».

La nouvelle raison d'être d'Entreprises pour l'Environnement, « une seule planète et un monde prospère », évoque des directions que pourrait prendre l'association pour les années à venir, et d'abord faire en sorte « que l'écologie soit ce qu'elle est : une science sociale, la science des relations entre les êtres vivants ». Continuer à développer mais différemment : passer du développement durable au développement viable, envisager de nouveaux partenariats privé/public et redévelopper l'industrie de nouvelle manière, proposer des formations scientifiques et naturalistes à tous, passer du PIB à des indicateurs de bien-être sur la base d'empreinte d'éléments naturels, et donner une valeur au temps long, changer l'impératif systématique du retour rapide sur investissement, développer une culture de la nature, définir des indicateurs verts par produit et par usage, donner des objectifs « en volume, pas en relatif ». Travailler avec les Etats bien sûr qui pourraient de leur côté taxer pour inciter et imposer pour discuter. Donner davantage de pouvoir aux directeurs développement durable des entreprises, notamment celui de dire « non ». Répondre aux attentes citoyennes, « trouver une transcendance et remplacer la religion de l'économie par l'écologie ».

Et si la clé était d'ouvrir plus grandes les portes de la médiation et de renforcer et faire accepter le rôle des entreprises pour l'environnement ?



Dialogues

Actualités

- EpE lance une nouvelle étude, « Étape 2030 de la Transition Écologique » (ETE 2030), centrée sur la mise en œuvre des transformations nécessaires d'ici 2030 pour remplir les engagements de la France et ceux des entreprises, tout en intégrant les enjeux de biodiversité, de ressources et d'acceptation sociale. Une vingtaine de membres de l'association financent cette étude.
- La nouvelle publication « Entreprises et neutralité carbone, une transformation collective » a été lancée le 30 mai lors d'une table ronde au CESE. Elle est disponible sur le site d'EpE.
- **Claire Tutenuit** est intervenue le 9 mai au Forum « Partageons l'économie » organisé par La Tribune sur la finance durable.
- Les auditions finales et la remise des Prix Jeunes pour l'Environnement 2022 se sont déroulées le 14 juin à l'auditorium de TF1. Pour sa 17e édition, le Prix EpE-TF1/LCI avait pour thème : « Tech et transition écologique ». Le 1er prix, d'une valeur de 8 000 € et sponsorisé par EDF, a été attribué à Paul-Emmanuel Chouc, Matéo Lostanlen et Félix Veith, pour leur projet de solution de détection précoce des départs de feux en forêts, Pyronear.
- **Claire Tutenuit** a participé à la table ronde des 20 ans de l'Ineris sur l'expertise en matière de risques et de santé-environnement. Elle a été élue Présidente du comité de déontologie de la plateforme PEPPER de prévalidation des méthodes de qualification des perturbateurs endocriniens.
- Le colloque « Dialogue Entreprise-Finance – Solutions et actions pour la nature », organisé par EpE et Finance for Tomorrow, s'est tenu le 27 juin à Paris pour lancer une dynamique d'échanges entre institutions financières et entreprises, et ainsi accroître la mobilisation des acteurs économiques en faveur de la biodiversité. Les actes du colloque seront publiés à l'automne.
- **Claire Tutenuit** a présenté, le 9 juin, act4nature international au Dialogforum Allianz 2022 sur la biodiversité, en partenariat avec Biodiversity in Good Company. Cinq nouvelles entreprises ont publié leurs engagements au 27 juin 2022 : Emerige, Lhoist, M2i, Sodexo et Tikehau Capital.
- **Benoît Galaup et Matthieu Thune** ont contribué au numéro de juin 2022 de *Ponts et chaussées magazine (PCM)*, consacré aux solutions des entreprises pour la biodiversité.
- **David Laurent** est intervenu le 30 juin sur la Stratégie d'Entreprise de Neutralité Climatique, lors du colloque organisé par WCBleaders.
- **Calendrier**

- 18-19 octobre, European Business and Nature Summit, Bruxelles.
- 7-18 novembre, COP 27 Climat, Charm el Sheikh.
- 5-17 décembre, COP 15 Biodiversité, Montréal.

Du côté d'EpE

- **Marie Marchand-Pilard** (mmarchand-pilard@epe-asso.org) a rejoint l'association en tant que responsable du Pôle Santé-Environnement.

Les membres d'EpE

ACCENTURE • ADP • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • AIRBUS • APAVE • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BCG • BIC BRIQUETS • BNP PARIBAS • BPCE / NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CHANEL • CMA CGM • CNES • CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI • CRÉDIT MUTUEL • DELOITTE • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • FORVIA • HEIDELBERGCEMENT FRANCE • HERMÈS • GROUPE ILIAD • IMERYS • GROUPE INVIVO • KERING • LAFARGEHOLCIM FRANCE • LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER • GROUPE LA POSTE • LVMH • MACIF • MARSH FRANCE • MICHELIN • NEXITY • PAPREC • PLASTIC OMNIUM • PRIMAGAZ • PUBLICIS • GROUPE RENAULT • REXEL • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SIACI SAINT HONORÉ • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ • TOTALENERGIES • VALLOUREC • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • VIVENDI

epe entreprises pour l'environnement

www.epe-asso.org

La Lettre d'EpE N°65 – Juillet 2022

Directrice de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

Abonnement – Désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Cette lettre est imprimée sur du papier recyclé